



Primes : 13eme mois, vacances...etc.

Par **HL_ange**, le **27/03/2013** à **13:35**

Bonjour,

Je travaille en tant qu'agent publics non titulaires (statut 2003) pour Pôle Emploi. Je n'ai pas opté pour la nouvelle convention collective nationale de Pôle Emploi (droit privé). Je travaille dans le même EPA (Établissement à Public à caractère Administratif) que mes collègues et sur le même type de poste : conseiller à l'emploi et à la formation.

Es-t-il normal que je ne touche pas leurs primes, 13ème mois et la prime de vacance alors que je suis sur les mêmes fonctions ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **moisse**, le **27/03/2013** à **19:23**

Bonjour,

Je crains hélas que peu de participants n'en sachent assez sur l'encadrement réglementaire des agents publics non titulaires, outre que la fusion ANPE et ASSEDIC a donné naissance à une convention collective à laquelle vous n'avez pas été dans l'obligation d'adhérer en conservant le statut antérieur de 2003.

A part un syndicat oeuvrant dans votre branche, je ne vois pas qui pourrait vous renseigner utilement.